

Certificat de conformité du Contrôle de la Production en Usine EN 1090-1 : février 2012

Délivré conformément au Règlement Produits de Construction – 305/2011 du Parlement européen et du conseil du 9 mars 2011. Il a été établi que le produit de construction :

Kits de construction à ossature en acier

Mis sur le marché par : **ATS**

13, rue René Cassin
ZI de Bellitourne - BP 10321
53203 - CHATEAU GONTIER

Et fabriqué dans l'usine : **CHATEAU GONTIER (53)**

est soumis par le fabricant aux essais de type initiaux relatifs aux caractéristiques concernées du produit ainsi qu'au contrôle de la production en usine ; l'organisme notifié CTICM a réalisé l'inspection initiale de l'usine et du contrôle de la production en usine.

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances des kits de construction à ossature en acier mis sur le marché en tant que produits de construction, décrites dans l'annexe ZA de la norme de référence EN 1090-1 : février 2012 pour le système 2+, sont appliquées et que le produit satisfait à toutes les exigences prescrites dans cette norme.

Ce certificat fut délivré pour la première fois le **23 juin 2015** et demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique harmonisée de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine lui-même ne sont pas modifiés de manière significative.

Référence de la gamme : la description de la gamme est donnée en annexe du présent certificat.

Ce certificat permet au fabricant ou à son mandataire établi dans l'EEE d'apposer le marquage :

Émission du présent certificat, Saint Aubin, le **19 décembre 2019**

CE
1166



Directeur Certification
Philippe Hostalery

Numéro du certificat
1166 – CPR – 0197

La présente annexe accompagne le certificat de conformité au marquage CE numéro :

1166 – CPR – 0197

Délivré à :

**ATS
13, rue René Cassin
ZI de Bellitourne - BP 10321
53203 - CHATEAU GONTIER**

Elle définit les **champs couverts** par ce certificat :

- Classe d'exécution EXC1 à EXC3 selon la norme NF EN 1090-2 : 2018
- Les performances sont déclarées pour l'exigence fondamentale n°1 - Résistance mécanique et stabilité (définie dans l'annexe I du Règlement (UE) n°305/2011)
- Structure en acier de profils reconstitués soudés pour bâtiments et ouvrages du génie civil
- Les éléments peuvent être soudés ou boulonnés
- Matériaux de base : aciers de nuance S235 à S460 inclus suivant les normes NF EN 10025-2, NF EN 10025-3, NF EN 10025-4, NF EN 10025-5, NF EN 10025-6, NF EN 10210 et NF EN 10219.
- Exigences de qualité en soudage par fusion des matériaux métalliques conforme à l'EN ISO 3834-2
- Coordinateur en soudage : M. Fabrice BAIN
- Le traitement de protection anticorrosion est réalisé suivant les normes :
 - EN ISO 1461/ EN ISO 14713-2 par galvanisation à chaud

CE
1166

Visa :

